

Note de Grand Oral

La ville est-elle affaire de professionnels ?

Résumé : La ville est façonnée par un ensemble hétérogène d'acteurs. Les pratiques de la ville – animation, participation, décision – sont de plus en plus régulées, rationalisées et contrôlées par le processus de professionnalisation qui impacte ces acteurs de la ville. Cette tendance à l'œuvre ne doit cependant pas masquer l'importance des non-professionnels – habitants/citadins OUI – dans la fabrication de la ville. Si la ville semble être accaparée par les professionnels, elle n'en demeure pas moins un lieu d'expression de profanes, autrement dit d'individus dont l'activité n'est pas codifiée. Il reste, cependant, à inventer une forme de fonctionnement où toutes les parties prenantes de la ville puissent déclarer publiquement leurs idées.

Julien Damon 8/12/11 23:31

Supprimé: hétéroclite

D'excellentes remarques, et une organisation valable pour une note globalement de qualité. La formulation peut encore être améliorée, de façon à aller le plus à l'essentiel. En tout cas, le sujet est assez bien abordé. Reste que certaines questions auraient pu être soulevées plus précisément, sur la technocratisation par exemple. Mais, encore une fois, cette note est de qualité.

13

Le terme professionnel vient du substantif « profession », qui traduit d'abord l'idée de déclarer publiquement ses sentiments, ses idées ou sa foi. Déclarer, afficher, témoigner de son appartenance à sont autant de façons de dire devant assemblée, devant public. Pour mener les affaires de la ville, il faut disposer de ce droit à exprimer ses idées. OUI Le professionnel est donc celui qui dispose d'un « droit de cité » lui permettant d'agir dans la ville. Dans la ville, car la notion d'affaire ici présente ??? renvoie à ce qui concerne les intérêts publics, en lieu et place de l'agora, située au cœur de la ville antique. Les affaires de la ville sont d'abord les affaires de la cité dans laquelle le politique, c'est l'affaire de tous. L'animation de la ville et la participation de ceux qui la composent – habitants/citadins, citoyens, contribuables – sont les moteurs de la ville. OK

Or, suggérer que la ville est affaire de professionnels, c'est mettre en avant l'accapement par les professionnels des affaires publiques. Il y aurait donc une évolution des pratiques de la ville. Si la ville est affaire de professionnels, c'est que ces derniers ont « droit de cité » et bénéficient d'une place reconnue au sein de la ville OUI. Par extension, un professionnel est un individu qui pratique une activité rémunérée / qui exerce un métier, une profession donnée. C'est celui qui possède les qualités, l'habileté requise pour exercer. C'est aussi celui dont le métier ou l'activité est codifiée et organisée. Les questions sous-jacentes à l'intitulé du sujet sont les suivantes : Qui pratique la ville ? La pratique de la ville est-elle réservée aux professionnels ?

Il s'agit donc de voir comment ces « professionnels » de la ville ont-ils émergé, quel est et doit être leur rôle dans la ville. IL FAUT PLUS CLAIREMENT ENCORE ANNONCER LE PLAN

I°) La professionnalisation croissante des acteurs de la ville

Les affaires de la ville évoluent, se complexifient et ont tendance à perdre en lisibilité. D'où la volonté de faire participer les non-professionnels. [ÉTRANGE CONSÉQUENCE...](#)

A) L'émergence de professionnels a été rendue nécessaire par la structuration des affaires de la ville

La conception et la fabrication des espaces bâtis formant la ville a été rendue possible par la structuration progressive d'un milieu professionnel. En effet, que ce soit en termes d'édification de la ville ou de gouvernement, les affaires de la ville sont historiquement l'apanage de groupes, comme la famille des Médicis ; de corporations, avec les marchands dont l'activité est consubstantielle à l'apparition des villes et de leur progressive autonomisation du pouvoir ; de « techniciens/bâtisseurs », comme Phidias, le baron Haussmann, Oscar Niemeyer ; et de politiques, de Solon [WAOOOO](#) à Georges Frêche.

Au-delà des figures, c'est l'organisation des affaires de la cité autour de groupes bien reconnus et légitimes – au sens de reconnaissance sociale (Max Weber [OK](#)) – qui permet l'animation de la ville. Cette reconnaissance est assurée par l'identité propre que procure la profession.

Parallèlement, comme l'a montré Durkheim, dans *De la division du travail social* (1893), [N'EN METTEZ PAS TROP](#) la vie en société a évolué avec le passage d'une solidarité mécanique, fondée sur la communauté et une très faible division du travail, là où la solidarité organique, caractéristique des sociétés modernes, est fondée sur des liens sociaux entre individus avec des fonctions complémentaires. C'est ainsi qu'on assiste peu à peu à la diversification et la segmentation des affaires de la ville [OUI](#), autorisant l'émergence et la structuration en corps de métiers des professionnels. Le professionnel, devient alors celui qui exerce un métier ou une activité codifiée : le droit des professionnels se développe, favorisant la reconnaissance des professionnels sur la base de l'exercice d'une activité, avec des normes – comme des règles de sécurité – à respecter.

Aujourd'hui, les villes émergent au rang de puissances [CE N'ÉTAIT PAS LE CAS AVANT . ????](#) ©. Les changements politico-institutionnels avec la déliquescence de l'Etat centralisateur, la montée en puissance d'instances supranationales (Union Européenne notamment), de firmes au rayonnement mondial et aux stratégies globalisées, et d'instances infranationales – parmi lesquelles tout particulièrement les villes – bouleversent les pratiques dans les villes.

B) La tentative de revalorisation des non-professionnels : la thématique participative

Parallèlement aux évolutions que subissent les affaires de la ville se répand la nécessité de rendre accessible la participation à ceux qui sont aussi dans la ville, et qui participent déjà à son animation, sans pour autant être qualifiés de professionnels. Il s'agit du monde de l'entreprise, avec les habitants d'une part, et de la sphère des habitants de l'autre. Le monde de l'entreprise voit sa place au sein des

processus de décision et de création de la ville s'accroître [OUI](#), et marque son empreinte dans les choix liés à la ville (financement, mode de gestion, partenariat, contractualisation, etc.).

Mais les habitants sont aussi des parties prenantes de la ville à part entière, dont la légitimité n'est pas à prouver [OUI](#). Il en découle qu'ils possèdent le droit de pratiquer la ville au même titre que les professionnels : d'où l'idée de leur participation accrue au sein des instances de décision et d'animation de la ville. Cette action n'est pas nouvelle puisqu'inscrite depuis l'origine dans les procédures et dispositifs de la politique de la ville par exemple [PAS SEULEMENT](#). L'implication des habitants, via le processus de démocratie locale, aurait été facilitée par toute une série de normes législatives censées favoriser l'essor de cette implication des habitants. Malheureusement, celle-ci n'est que très peu concrétisée dans les faits, l'assiette de participation, quand elle existe et qu'elle n'est pas simplement réglementaire, est très étroite : toutes les catégories de population ne sont pas représentées, ni de la même façon, ni à nombre équivalent. C'est que certains principes de la participation des habitants ne sont pas entérinés par l'ensemble des professionnels. Il en est ainsi de la reconnaissance des compétences d'usage des habitants ([porteurs de connaissances et savoirs](#)) et du volontariat et de la motivation à apporter pour mettre en œuvre cette participation : si l'activité des professionnels requiert une habileté, est-ce pour autant à dire que les habitants/citadins en sont dénués ?

Ainsi, la participation des habitants est souvent à caractère incantatoire [OUI](#) et ses difficultés de mise en place écornent un peu plus l'image du politique et des professionnels de la ville.

*

II°) Peut-on encore pratiquer la ville ?

La ville est-elle capable de se penser, de se délibérer, de se programmer, de se projeter, dans une ville plus complexe ?

A) L'adaptation des professionnels aux complexités des affaires de la ville : l'émergence de la gouvernance

Les affaires de la ville en évoluant changent les cadres traditionnels d'organisation. Dans le contexte actuel, la ville est confrontée à une complexité croissante : phénomènes d'ouverture des villes à un contexte globalisé, prise en compte des risques - notamment financiers avec la question actuelle de la qualité des emprunts souscrits par les collectivités territoriales pour leurs projets, comme l'a mis en exergue l'affaire du projet de construction d'un CHU dans la ville de Dijon – et enjeu lié au partage des responsabilités, concrétisé par le développement des contrats de partenariat, etc. [OK MAIS NE FAITES PAS TECHNO](#)

Dans ce contexte, les affaires de la ville, et leur organisation doivent être gérées différemment. De nombreux acteurs s'insèrent dans le processus de décision à l'échelle des villes. Un nouveau mode de gestion, hérité des firmes privées, a fait son apparition et est peu à peu apparu comme incontournable : la gouvernance. Au-delà des débats qui agitent cette notion fourre-tout 😊, il y a l'idée de répondre collectivement à la fragmentation du pouvoir des villes, en mettant en avant la diversité et la souplesse de l'organisation, ainsi que la variété des acteurs.

Mais l'apparition de ce nouveau mode de gestion des affaires de la ville n'est pas sans poser de problèmes. La politique de la ville, symbole de gouvernance (en théorie) pour l'action publique sur les villes, est paradoxale : transversale, elle a vocation à faire participer

Julien Damon 8/12/11 23:34

Supprimé :

l'ensemble des acteurs sur un sujet précis. En pratique, la politique de la ville est relativement marginalisée au vu de ses apports financiers et de la faible implication des acteurs de la ville. Il existe donc un certain nombre de dysfonctionnements, voire de dérives qui viennent à l'encontre des aspirations suscitées par l'adoption massive de ce mode de gestion. OUI Parmi elles, l'essor des technocrates, VOILÀ UN POINT IMPORTANT. LES URBANISTES SONT-ILS DES PROFESSIONNELS OU DES BUREAUCRATES ?????? autrement dit de professionnels qui mettent surtout en avant les aspects techniques de leurs fonctions. En effet, les idées de spécialisation des tâches, de performance et d'efficacité économique donnent un certain poids aux technocrates. Cela a pour effet de couper le processus de l'action publique des citoyens/citadins vers lesquels elle s'adresse : en résulte un manque de légitimité de l'action de ces professionnels. Ce manque de légitimité est renforcé par les luttes internes que se mènent les professionnels de la ville, que ce soit au niveau des élus ou au niveau des « techniciens-bâisseurs » que sont les architectes, les ingénieurs et les urbanistes. Certaines de ces professions, même en ballottage ?????, restent omniprésentes sur l'échiquier de la ville (les architectes et ingénieurs), tandis que les urbanistes OUI éprouvent des difficultés à se faire reconnaître sur la scène de la ville, même si leur culture professionnelle les rassemble au-delà de leurs dissensions.

B) la nécessité d'une refonte de l'exercice des professionnels pour faire face aux dérives affairistes est obligatoire

Au-delà de la gouvernance et des débats sur la pertinence du concept, les pratiques professionnelles contemporaines sont caractéristiques, chez les professionnels de la ville, d'une évolution :

- de leur cadre d'action ; l'Etat s'effaçant au profit des collectivités territoriales, la mondialisation devenant un référentiel central pour les villes, qui doivent s'armer OK pour faire face à la concurrence de leurs homologues à des échelles spatiales de plus en plus étirées ;
- de leurs savoirs ; avec l'émergence de nouveaux besoins, tels la place de la programmation grandissante dans les projets urbains, la conception-lumière donnant corps aux préoccupations esthétiques. On assiste au passage des savoirs aux compétences OUI, c'est-à-dire à la mobilisation de plusieurs savoirs dans une situation particulière.
- de leurs outils ; avec l'importance de la modélisation, de la communication, notamment lorsqu'il s'agit de projets sur la ville (ex : création d'une plateforme numérique à l'échelle d'une agglomération).

Face à l'érosion des métiers et corporations des activités de la ville s'affirment des compétences des individus, entre positions à faire valoir et évolution de l'appréhension de la ville. La montée du poids des compétences relationnelles dans l'activité des professionnels de la ville est le corollaire de l'essor de l'individu dans la participation aux affaires de la ville. Le professionnel doit pouvoir OUI ????? Cette donnée est particulièrement effective dans des domaines où surgissent de nouvelles problématiques, comme celle du développement durable.

Professionnaliser les acteurs de la ville, c'est de façon contemporaine faciliter la participation de tous, au sens de redonner à chacun le droit d'exprimer ses idées et de participer à la fabrication de la ville.

Les affaires de la ville, entendues au sens de participation et d'animation de la ville, nécessitent l'apport d'une professionnalisation des pratiques pour améliorer les conditions de participation de tous à la vie de la cité. Cependant, professionnalisation ne doit pas rimer avec technocratisation [OK](#), et faire la ville, y avoir affaire, n'est pas seulement l'apanage de professionnels, même si ces derniers semblent légitimes.

Bibliographie

Biau Véronique, Tapie Guy (dir.), *La fabrication de la ville – Métiers et organisations*, éd. Parenthèses, Marseille, 2009
Paradeise Catherine, « des savoirs aux compétences : qualification et régulation des marchés du travail », *Sociologie du travail* (Paris), vol.29, n°1, 1987
Paquot, Thierry, *L'urbanisme, c'est notre affaire*, éd. l'Atalante, Nantes, 2010